

# Fiche de Données de Sécurité



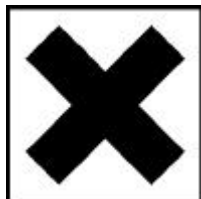
Je nettoie les injecteurs DIESEL

N° FT: : W139A030139

version n° : 1.00

Révisée le : 21/06/2006

Annule : 01/06/2004



Xn - Nocif



N - Dangereux pour l'environnement

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Type de produit et usage: Additif pour gazole  
Identification de la société: WYNN'S BELGIUM N.V.  
Industriepark West 46  
B-9100 Sint-Niklaas  
tel: INT-32-3-766.60.20  
fax: INT-32-3-778.16.56  
N° de téléphone d'appel d'urgence: BIG 32.(0)14/58.45.45

## 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composition: Mélange de détergent, inhibiteurs de corrosion et un lubrifiant.  
Substance(s) dangereuse(s): kérosène (pétrole) (CAS 8008-20-6 / EINECS 232-366-4)  
wt%: >75 Symb: Xn,N R: 10,38,51/53,65  
nitrate de 2-éthylhexyle (CAS 27247-96-7 / EINECS 248-363-6)  
wt%: <10 Symb: Xn/N R: 20,44,51/53,65  
solvant naphta aromatique lourd (CAS 64742-94-5 / EINECS 265-198-5)  
wt%: <05 Symb: Xn,N R: 10,36/38,51/53,65  
naphtalène (CAS 91-20-3 / EINECS 202-049-5)  
wt%: <0.5 Symb: Xn,N R: 22,40,50/53  
Autres constituants: < 0.1% benzène (CAS 71-43-2 / EINECS 200-753-7)

## 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers-d'incendie: Le produit peut accumuler des charges électrostatiquement que peuvent provoquer des incendies par décharges électriques.  
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, se répandent au sol.  
Moyennement dangereux. Le liquide peut libérer des vapeurs susceptibles de former dans l'atmosphère des mélanges inflammables, si un chauffage modéré les porte à une température égale ou supérieure au point d'éclair.  
Inflammable.  
Principaux dangers-de toxicité: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.  
Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser et dessécher la peau, aboutissant à une gêne et à une dermatite.  
Nocif, peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
Peut entraîner une perte de conscience ou autres atteintes du système nerveux central.  
Principaux dangers-reaction chimiques: Données non disponibles.  
Risques écologiques: Toxique pour les organismes aquatiques.

# Fiche de Données de Sécurité

Je nettoie les injecteurs diesel

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

## 4. PREMIERS SECOURS

|                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Inhalation:            | Mettre rapidement à l'abri la personne touchée, en utilisant une protection respiratoire appropriée.<br>Transporter la victime à l'air libre.<br>En cas de perte de connaissance, pratiquer la respiration artificielle.<br>Consulter un médecin rapidement.                                                                |
| Contact avec la peau:  | Enlever tout vêtement contaminé ou souillé.<br>Laver abondamment les parties contaminées à l'eau et au savon.<br>Si une inflammation ou irritation persiste, consulter un médecin.<br>En cas de brûlures refroidir immédiatement la peau atteinte avec de l'eau froide, continuer le traitement le plus longtemps possible. |
| Contact avec les yeux: | Rincer pendant au moins 10 minutes.<br>Si une inflammation ou irritation persiste, consulter un médecin.                                                                                                                                                                                                                    |
| Ingestion:             | En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Maintenir le patient au repos et appeler un médecin rapidement.                                                                                                                                                                                                                     |

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

|                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Moyen(s) d'extinction:                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| - Approprié:                                                      | Dioxyde de carbone, poudre, mousse (AFFF/ATC) ou eau pulvérisée (brouillard).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| - A ne pas utiliser:                                              | Water jet.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Instruction de lutte contre l'incendie:                           | Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, se répandent au sol.<br>Arroser d'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et protéger le personnel. Stopper l'alimentation du feu. Si le produit répandu ne s'est pas enflammé, pulvériser de l'eau pour disperser les vapeurs et pour protéger le personnel d'intervention.<br>Laisser brûler sous contrôle ou éteindre avec des extincteurs à poudre ou à mousse (AFFF/ATC). Recouvrir, si possible, le liquide répandu avec de la mousse (AFFF/ATC). |
| Risques particuliers:                                             | Vapeurs, fumée, dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), monoxyde de carbone (CO)(toxique).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Équipement spécial de protection dans la lutte contre l'incendie: | Vêtement complet de protection et appareil respiratoire autonome.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

|                            |                                                                                                                                                                                                        |
|----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Précautions individuelles: | Prévoir une bonne ventilation.<br>En cas de ventilation insuffisante, utiliser un masque respiratoire avec filtre A (ABEK)                                                                             |
| Méthodes de nettoyage:     |                                                                                                                                                                                                        |
| - Pour le sol:             | Éliminer toutes les sources d'inflammation.<br>Tenir les curieux à l'écart.<br>Avertir les autorités compétentes.<br>Nettoyer les épandages de faible importance à l'aide d'un absorbant chimique sec. |

# Fiche de Données de Sécurité

Je nettoie les injecteurs diesel

- Pour l'eau:

Consulter un spécialiste au sujet de la destination du produit récupéré et s'assurer que l'on est en parfaite conformité avec les réglementations locales en vigueur.

Récupérer le liquide avec une pompe antidéflagrante ou une pompe à main ou encore avec un produit absorbant adapté.

Prendre toutes mesures utiles pour réduire les effets sur la nappe phréatique.

Eviter que le produit ne pénètre dans les égouts / l'eau superficielle / eaux souterraines.

Eliminer les sources d'ignition. Avertir les occupants et la navigation des zones situées sous le vent des risques d'incendie et d'explosion, et les prier de se tenir à distance.

Aversir l'administration portuaire ou les autorités compétentes et tenir les curieux à l'écart. Arrêter la fuite si on peut le faire sans danger.

Empêcher, si possible, le produit répandu de s'étaler.

Nettoyer la surface de l'eau par écrémage ou avec des absorbants adaptés. Avec l'accord des autorités locales, utiliser des agents capables de disperser ou de précipiter la nappe.

Consulter un spécialiste au sujet de la destination du produit récupéré et s'assurer que l'on est en parfaite conformité avec les réglementations locales en vigueur.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Ne pas respirer les vapeurs.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas fumer.

Prévoir une bonne ventilation.

Le produit accumule l'électricité statique et peut donc provoquer des étincelles avec risque d'ignition.

Une mise à la terre efficace doit donc être assurée.

Ne pas mettre sous pression, couper, chauffer ou souder des conteneurs vidés (les conteneurs pouvant ne pas être parfaitement vides).

Ne PAS manipuler, stocker ou ouvrir à proximité d'une flamme nue, de sources de chaleur ou d'ignition.

Ce produit contient des nitrates d'alkyles.

Chauffé au-dessus de 100°C/212°F, ce produit peut subir une réaction de décomposition exothermique auto-accélérée entraînant une rapide montée des température et pression.

Stockage:

Entreposer dans un lieu sec, frais et bien ventilé.

Stocker à une température inférieure à 45 °C

Prendre des précautions spéciales pour éviter des décharges d'électricité statique.

Emballages:

- Général:

Le conteneur vide reste dangereux. Continuer à appliquer les règles de sécurité.

Conserver de préférence dans l'emballage d'origine; dans le cas contraire, reporter toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage.

- Approprié:

Acier au carbone,

Acier inoxydable,

# Fiche de Données de Sécurité

Je nettoie les injecteurs diesel

- A ne pas utiliser: Caoutchouc naturel,  
Caoutchouc butyle,

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- Conception des locaux de stockage (équipements, réservoirs, matériau, etc.): L'utilisation d'une ventilation aspirante du local est recommandée afin de contrôler les émissions du produit près de la source  
Les échantillons de laboratoire devrait être stockés et manipulés sous hotte.  
Fournir une ventilation mécanique dans les espaces clos.  
Avoir un lave-oeil à proximité.
- Limites d'exposition professionnelle (TLV): nitrate de 2-éthylhexyle (CAS 27247-96-7 / EINECS 248-363-6) 1 ppm (TWA)
- Protection individuelle:
- Protection respiratoire: Prévoir une bonne ventilation.  
En cas de ventilation insuffisante, utiliser un masque respiratoire avec filtre A (ABEK)
- Protection de la peau et des mains: Les chemises à manches longues sont recommandées.  
Utiliser des bottes de protection chimique pour éviter toute contamination avec les chaussures.  
Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.  
Porter des vêtements et gants de protection appropriés  
Nitrile,  
Neoprene,  
- A ne pas utiliser:  
Caoutchouc naturel,  
Chlorure de polyvinyl (PVC),
- Protection des yeux: Lunettes de protection ou écran facial avec lunettes de sécurité.  
Lunettes de sécurité/écran facial.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Ces valeurs sont indicatives. Pour plus de précision, se reporter à la fiche de spécifications.

- Aspect: Liquide.  
Claire.  
Jaune.
- Odeur: kérosène
- pH : Non applicable.
- Point d'ébullition: Pas encore déterminé
- Point de fusion: Pas encore déterminé.
- Point d'éclair: 44 °C
- Limites d'explosivité: Pas encore déterminé
- Pression de vapeur à 20°C: Pas encore déterminé
- Solubilité dans l'eau: Négligeable.
- Propriétés comburantes: Pas encore déterminé.
- Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas encore déterminé
- refractive index at 20°C (ASTM D-1747): 1.4489
- Masse volumique à 15°C: 817.4 kg/m³
- Point d'écoulement: Pas encore déterminé.

# Fiche de Données de Sécurité

Je nettoie les injecteurs diesel

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

|                                      |                                                                                        |
|--------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| Stabilité:                           | Stable dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.                      |
| Conditions à éviter:                 | Stocker hors de la lumière.<br>Température supérieure à 45 °C                          |
| Matières à éviter:                   | Eviter le contact avec des bases fortes.<br>Eviter le contact avec des oxydants forts. |
| Produits de décomposition dangereux: | Fumée, monoxyde de carbone, aldéhydes et autres dérivés de combustion incomplète.      |

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

(Basé sur des tests avec des produits similaires).

Les données toxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit.

Administration orale DL50 (rat): >5000 mg/kg

Administration cutanée (Lapin) DL50: >2000 mg/kg

Inhalation CL50 (Rat/4h): Non établi.

Voie cutanée: Faiblement toxique.

Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser et dessécher la peau, aboutissant à une gêne et à une dermatite.

Voie oculaire: Gêne au niveau des yeux, mais sans lésion des tissus oculaires.  
Modérément irritant.

Voies respiratoires: Des surexpositions répétées ou prolongées à des brouillards d'huiles peuvent causer des dépôts de gouttelettes, des formations de granulômes une inflammation ou l'augmentation des conséquences d'une infection.

Eviter de respirer les vapeurs ou brouillards.

Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

Peut entraîner des nausées, des malaises.

Peut entraîner une perte de conscience ou autres atteintes du système nerveux central.

Voie digestives: L'aspirations accidentelle de faibles quantités de liquide dans les poumons lors de l'ingestion ou de vomissements peut provoquer des bronchopneumonies ou des oedèmes pulmonaires.

Toxicité minimale.

Test de sensibilisation de la peau: Non irritant.

Mutagénicité et cancérogénicité: Pas d'information disponible.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Mobilité: Cette substance est assez volatile et s'évaporerait de l'eau ou du sol dans quelques jours.

Dégradabilité: Fondé sur des données relatives à une substance similaire ou par estimation.

La substance "l'huile minérale" doit se biodégrader rapidement, autres composants ne sont pas facilement biodégradable.

Cette substance est supposée être éliminée dans une station d'épuration d'eaux.

Ecotoxicité et bioaccumulation: Probablement toxique pour les organismes aquatiques.

Cette substance peut se concentrer dans les tissus vivants.

Classe WGK (Allemagne): 2

# Fiche de Données de Sécurité

Je nettoie les injecteurs diesel

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

|                                        |                                                                                                                                                                                             |
|----------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Elimination du produit:                | Ce produit ne peut, ni être mis à la décharge, ni être évacué dans les égouts, les caniveaux, les cours d'eau naturels ou les rivières.<br>Détruire selon les règlements locaux en vigueur. |
| Elimination des emballages contaminés: | Détruire selon les règlements locaux en vigueur.                                                                                                                                            |

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

|                                  |                                       |
|----------------------------------|---------------------------------------|
| UN                               | 1993                                  |
| Proper shipping name:            | Liquide inflammable, n.s.a (kérosène) |
| --ADR/RID:                       | LQ7                                   |
| Classe:                          | 3, III                                |
| Code danger:                     | 30                                    |
| Type d'étiquette:                | 3                                     |
| --TRANSPORT MARITIME (IMO-IMDG): | LQ=5L                                 |
| Klasse:                          | 3                                     |
| Packing group:                   | III                                   |
| EMS:                             | F-E, S-E                              |
| Marine Pollutant:                | P                                     |
| --TRANSPORT AERIEN (OACI/IATA):  |                                       |
| Classe:                          | 3                                     |
| Packing group:                   | III                                   |
| Packing instructions:            | 309/310                               |

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Informations sur l'étiquetage CEE: | Classification et étiquetage suivant les directives 67/548/ EEC et 1999/45/EC.                                                                                                                                                                                                                                                           |
| - Symbole(s):                      | Nocif: Xn.<br>Dangereux pour l'environnement: N                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| - Contient:                        | kérosène (pétrole) (CAS 8008-20-6 / EINECS 232-366-4)                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| - Phrase(s) de risque (R):         | R 10: Inflammable.<br>R 38: Irritant pour la peau.<br>R 51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.<br>R 65: Nocif, peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.                                                                       |
| - Phrase(s) de sécurité (S):       | S (2): Conserver hors de portée des enfants.<br>S 37: Porter des gants appropriés.<br>S 61: Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.<br>S (62): En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. |

## 16. AUTRES INFORMATIONS

|                                                  |                                                                                                                |
|--------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sources des données utilisées:                   | Pour les matières brutes, l'origine des données provient des fiches de données du fournisseur de ces matières. |
| Nature de la révision:                           | Nouvelles données dans la section: 2,9,10,16                                                                   |
| Texte des phrases R mentionnées sous l'article 2 | R 10: Inflammable.                                                                                             |

# Fiche de Données de Sécurité

Je nettoie les injecteurs diesel

---

- R 20: Nocif par inhalation.
- R 22: Nocif en cas d'ingestion.
- R 36/38: Irritant pour les yeux et la peau.
- R 38: Irritant pour la peau.
- R 40: Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.
- R 44: Risque d'explosion si chauffé dans une ambiance confinée.
- R 50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R 51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R 65: Nocif, peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Cette fiche de sécurité a été rédigée suivant les directives 91/155/EEG, 93/112/EEG et 2001/58/EG.

Elle complète le mode d'emploi technique, mais ne le remplace pas.

Les informations indiquées sur ces documents sont à notre connaissance correctes à la date de publication et sont fournies en supposant que le produit sera utilisé comme prescrit par le fabricant/fournisseur. L'indication de ces informations de sécurité, sans pouvoir les considérer comme complètes, aide l'utilisateur à remplir ses obligations quant aux produits dangereux. L'utilisateur est obligé d'évaluer et d'utiliser le produit d'une manière sûre en tenant compte des lois et réglementations en vigueur. L'utilisateur porte la responsabilité d'observer toutes les réglementations par rapport à la protection de l'homme et de l'environnement pendant la manipulation, stockage et utilisation des produits.

Sources des informations de base: pour les matières premières on mentionne les données originales indiquées sur les fiches de sécurité des fournisseurs.